



---

**DOMINIQUE RICHARD**  
Député de Maine-et-Loire  
Conseiller régional des Pays-de-la-Loire

---

# ***Mission d'information sur les missions du service public de l'audiovisuel et l'offre de programmes***

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **Sommaire :**

- Communiqué de presse du 24 février 2006
- Synthèse du Rapport « Télévision publique : *l'heure de vérité* »
- Composition de la Mission d'information
- Biographie de Dominique RICHARD
- Liste des personnes auditionnées
- Télévision publique : le débat continue...
- Contact Presse

(Communiqué de presse du 24 février 2006)

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars 2006,**

**Palais Bourbon.**

**Conférence de presse :**

« Les missions du service public de l’audiovisuel  
et l’offre de programmes ».

**M. Dominique RICHARD, Président & Rapporteur de la Mission d’information sur les missions du service public de l’audiovisuel et l’offre de programmes,** présentera à la presse son rapport intitulé : « *Télévision publique : l’heure de vérité* ».

Face à la prégnance du phénomène télévisuel sur la société française, la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales de l’Assemblée nationale, a souhaité lancer une réflexion sur la place de la télévision publique dans le nouveau paysage audiovisuel français en créant cette Mission pluraliste d’information.

## « **Télévision publique : l'heure de vérité** »

### **Synthèse du Rapport**

**2005** : les récepteurs de télévision sont regardés en moyenne 5 h 39 par jour dans chaque foyer français équipé ; nos concitoyens âgés de quatre ans et plus consacrent individuellement en moyenne 3 h 26 par jour à ce média. Déjà, en janvier 2006, moins d'un an après le lancement de la télévision numérique terrestre (TNT), les personnes recevant les signaux de la TNT et disposant d'un adaptateur regardent 4 heures et 4 minutes leur écran contre 3 h 44 pour celles qui ne reçoivent pas la TNT, soit vingt minutes de plus (cf. les résultats de l'enquête Médiamat de Médiamétrie en annexe du rapport). Nos enfants passent désormais plus de temps sur une année devant un écran de télévision et/ou d'ordinateur que sur les bancs de l'école.

La **question de la télévision est au cœur des modes de vie** de nos contemporains, elle véhicule une vision de la société, une représentation du monde qui conditionne nombre d'évolutions sociétales et comportementales, contribuant ainsi activement à la construction – ou à la fragilisation – des jeunes.

Les grands principes qui encadrent la diffusion télévisuelle en France, et particulièrement le service public, remontent à une époque encore récente où nos concitoyens n'avaient qu'une offre réduite à trois, puis cinq chaînes hertziennes gratuites.

Début 2006, les trois quarts des Français ne disposent encore que de ces cinq canaux en accès libre.

Or les **évolutions récentes** – et encore plus celles des années à venir – bouleversent le paysage audiovisuel avec l'avènement de plus de 180 chaînes thématiques, dont une centaine francophones, la montée en puissance de la télévision numérique terrestre (TNT) qui offre 18 chaînes gratuites, en attendant son bouquet payant, l'arrivée de la TVHD, la télévision par ADSL, sur mobile, la vidéo à la demande, les offres « triple play »,...

L'explosion de l'offre, la pression sur le coût des programmes, l'affirmation française de l'impérieuse diversité culturelle (Convention de l'UNESCO de 2005), l'existence d'une véritable filière créative et économique française dans la fiction, le documentaire, l'animation, le divertissement, imposent que la société française, via sa représentation nationale, se pose la **question des missions** qu'elle impartit à un service public de l'audiovisuel.

Ce débat ne peut plus être confisqué ni par des négociations confidentielles entre le pouvoir exécutif et le service public, ni par les seuls professionnels.

C'est la raison pour laquelle la commission des affaires culturelles, familiales et sociales a décidé de se saisir de cette question en créant une mission d'information sur les missions du service public de l'audiovisuel et l'offre de programmes.

Cette mission a procédé à **la plus large consultation possible** dans le temps imparti (83 auditions, 176 personnes rencontrées en France et à l'étranger) afin de **percevoir l'attente des deux cotés de l'écran** : les professionnels de l'audiovisuel, d'une part ; les téléspectateurs et les structures nationales en charge de missions d'intérêt général en lien avec l'objet éditorial des missions confiées au service public de l'audiovisuel, de l'autre.

La mission estime que, si elle est dans son rôle lorsqu'elle pointe les obligations de l'Etat et du service public, qu'elle fait un certain nombre de recommandations sur les orientations stratégiques, en revanche elle n'a pas à s'immiscer dans la programmation et l'élaboration des grilles des chaînes publiques, qui relèvent des choix des dirigeants et de professionnels, et qui font l'objet d'un contrôle a posteriori du Conseil supérieur de l'audiovisuel et sont débattues au travers de la présentation annuelle du rapport d'exécution du contrat d'objectifs et de moyens devant les commissions chargées des finances et des affaires culturelles de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le présent rapport ambitionne de **dresser un large constat des missions de service public** existantes et de l'état de l'offre de programmes en les replaçant dans le paysage audiovisuel, l'environnement législatif et réglementaire et les évolutions attendues.

Il ambitionne tout autant de **proposer les réformes qui paraissent indispensables** à la mission d'information pour que le service public ait les moyens en termes de stratégie, d'investissement, de gouvernance et de financement d'affronter les temps nouveaux de la télévision.

Il ambitionne enfin de **tracer les voies qui permettront aux Français de mieux s'approprier le service public** dans la qualité, la spécificité et la diversité de l'offre de programmes, et donc de mieux accepter leur contribution financière par la redevance audiovisuelle.

Plus que jamais, face à ce nouveau paysage, le service public de l'audiovisuel aborde son « heure de vérité ».

-----

Dans les parties I et II (pages 11 à 149), la Mission a procédé à l'examen des missions du service public telles que définies par la loi et a brossé un large tour d'horizon de l'évolution de l'environnement du service public audiovisuel ainsi que de la réglementation européenne.

La Mission a souhaité ensuite diviser en deux parties le corps de ses propositions :

- les **grandes orientations structurantes** définies dans la partie III, "Affirmer le caractère propre et renforcer les moyens du service public" (pages 151 à 189) ;
- une **série de propositions plus précises** dans la partie IV, "50 recommandations pour un meilleur accomplissement des missions de service public".

### **TITRE III – AFFIRMER LE CARACTERE PROPRE ET RENFORCER LES MOYENS DU SERVICE PUBLIC.**

#### A) CLARIFIER LE ROLE DE L'ETAT ENVERS LE SERVICE PUBLIC AUDIOVISUEL

La Mission estime que les grands principes qui régissent les relations entre l'Etat et le service public audiovisuel, ont été arrêtés à une époque révolue où les Français ne recevaient que 3 puis 5 chaînes gratuites.

Aujourd'hui, l'abondance de l'offre et la demande de contribution financière du public via la redevance imposent, du point de vue de la Mission, les réformes suivantes :

- **la discussion des grandes orientations ne peut plus être confisquée. Nous proposons donc que la période précédant l'adoption du COM fasse l'objet d'un débat dans la société française en trois étapes :**
  - ouverture d'un Forum informatique pendant un an, où chaque Français aura l'opportunité de s'exprimer ;
  - consultation nationale des organisations représentatives correspondant aux missions de service public ;
  - saisine du Parlement sur les orientations définies par l'Etat à l'issue des 2 premières phases.
- **Allonger la durée du COM à 10 ans avec une clause de rendez-vous à 5 ans pour permettre le développement d'une véritable stratégie.**

- **Adapter le mode de désignation et la durée du mandat du Président de France Télévisions :**
  - Mandat de 5 ans avec tacite reconduction après examen de la conformité de l'exercice du mandat avec les objectifs initiaux ;
  - Appel de candidature en deux temps pour le renouvellement :
    - ⇒ le président sortant candidat à son renouvellement est auditionné par le CSA ;
    - ⇒ s'il n'est pas reconduit, procédure d'appel à candidature actuelle.
- **Définir un chef de file de l'Etat : actuellement, 10 organismes publics (ministères, Parlement, autres organismes...) interviennent vis-à-vis du service public de l'audiovisuel. Il faut que le Ministre chargé de la Communication soit clairement identifié comme chef de file.**
- **Libérer le groupe France Télévisions de son rôle leader sur l'audiovisuel extérieur et mettre en place une réelle coordination des intervenants (TV5Monde, CFI, RFI, CFI...).**

#### B) CONFORTER LA LOGIQUE DE GROUPE

La Mission partage les orientations de la Présidence de France Télévisions sur le développement d'une logique de groupe à l'inverse d'un patriotisme de chaîne, ce qui n'exclut pas les orientations de chaînes :

- **France 2**, vaisseau amiral indispensable du groupe, a vocation à être une grande chaîne populaire ;
- **France 3** doit affirmer sa vocation régionale, non seulement dans l'information, mais aussi dans les autres genres ;
- **France 5** doit demeurer "la chaîne du plaisir de la connaissance partagée", en veillant à une approche accessible ;
- **France 4**, doit s'affirmer comme chaîne des jeunes adultes sur l'ensemble des thématiques et créations contemporaines ;
- **France Ô** doit pouvoir, par diffusion numérique terrestre, être la chaîne d'une meilleure intégration ultramarine dans la communauté nationale.

En respectant ces orientations, il faut laisser plus de liberté au Groupe dans la coordination de son offre de programmes (une fois que la couverture du territoire par la TNT le permettra), intensifier les synergies au sein de France Télévisions.

#### C) ADAPTER LES MISSIONS AUX NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION

Les nouveaux modes de consommation sont autant d'occasions pour le service public d'**élargir son offre** vers des publics plus ciblés, à des heures de moins grande

écoute et d'ainsi répondre à sa mission de service public, notamment dans la culture, le divertissement et le sport.

A cet égard, la difficile question de la propriété des droits devra être mise sur la table.

#### D) IL Y A UNE VIE EN DEHORS DU PRIME TIME

La Mission estime que le "day-time" et la seconde partie de soirée constituent des cases appropriées à l'**innovation**, au **patrimoine** et à la **prise de risque** plutôt qu'une sur-occupation de l'écran par des séries étrangères pour l'un et par des talk-shows pour l'autre.

Les œuvres françaises doivent bénéficier de cases privilégiées de **second marché** – après que la question des droits aura été réglée – et de première exposition à l'antenne pour des jeunes talents. Le day-time est particulièrement adapté à cet objectif.

De grandes émissions culturelles, diversifiées et accessibles devraient trouver une place appropriée en 2<sup>ème</sup> partie de soirée, tout en étant le lieu de promotion idéal de la création, en France, en Europe et en régions.

#### E) UN IMPERIEUX BESOIN DE FINANCEMENT

L'augmentation du coût des programmes, **les investissements technologiques** lourds à réaliser, les prescriptions de l'Etat, les perspectives de la nouvelle directive TSF, imposent de donner les moyens au service public de ne pas être décroché par rapport aux autres acteurs qu'il soient diffuseurs hertziens ou télécoms.

- **Une redevance à conforter :**

- sanctuariser le principe de remboursement intégral des exonérations sociales ;
- veiller à l'application du principe de neutralité technologique ;
- engager l'Etat sur une progression pluriannuelle au minimum conforme au taux qu'il alloue à la Dotation globale de fonctionnement des communes.

- **Saisir l'opportunité de la renégociation de la directive TSF :**

- réaffirmer le principe de non coupure des œuvres ;
- expérimenter pendant deux ans une coupure sur le flux (hors émissions réservées comme l'information, les cultes, les programmes jeunesse...) ;
- au moment de la transposition de la directive et si la dynamique sécurisée de la redevance n'a pu être constatée, retour à 9 mn par heure, puis 10 mn.

- **Multiplier les recettes de complément : parrainage, diversification, services interactifs, vente de produits, mécénat.**

## **TITRE IV : 50 RECOMMANDATIONS POUR UN MEILLEUR ACCOMPLISSEMENT DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC**

Ce titre fait l'objet de propositions d'ambition et de nature diverses visant à mieux assurer les missions de service public que sont par exemple, la diversité, le pluralisme, la qualité et l'innovation, le respect des droits de la personne, la mise en valeur du patrimoine, la diffusion de la création, l'éducation aux médias, le service rendu aux personnes handicapées...

## **MISSION D'INFORMATION** **SUR LES MISSIONS DU SERVICE PUBLIC DE L'AUDIOVISUEL** **ET L'OFFRE DE PROGRAMMES**

### **Composition de la Mission**

	<b>Groupe politique</b>
<b>M. Dominique Richard</b> , président, rapporteur, député du Maine-et-Loire	UMP
<b>M. Pierre-Christophe Baguet</b> , député des Hauts-de-Seine	UDF
<b>M. Patrick Bloche</b> , député de Paris	Socialiste
<b>Mme Chantal Bourragué</b> , députée de la Gironde	UMP
<b>M. Frédéric Dutoit</b> , député des Bouches-du-Rhône	Communistes et républicains
<b>M. Michel Françaix</b> , député de l'Oise	Socialiste
<b>Mme Pascale Gruny</b> , députée de l'Aisne	UMP
<b>M. Emmanuel Hamelin</b> , député du Rhône	UMP
<b>M. Michel Herbillon</b> , député du Val-de-Marne	UMP
<b>M. Christian Kert</b> , député des Bouches-du-Rhône	UMP
<b>M. Didier Mathus</b> , député de Saône-et-Loire	Socialiste

La désignation des membres de la mission d'information a été effectuée par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales lors de sa réunion du 29 juin 2005.

## BIOGRAPHIE DE DOMINIQUE RICHARD

■ Né à Cholet en **1954**, Dominique RICHARD s'engage en politique dès l'âge de 18 ans au sein de la **famille chrétienne démocrate**. Il fait des études de droit et obtient une **maîtrise en Droit public** à l'Université d'Angers.

■ Assistant parlementaire puis chef de cabinet de Jean SAUVAGE (1983-1994) et d'Edmond ALPHANDÉRY (1994-1996) au **Conseil général de Maine-et-Loire**, il y crée la Direction de la Communication.

■ En 1997, il est choisi par Hubert GRIMAULT pour être **son suppléant** dans la 2<sup>ème</sup> circonscription du Maine & Loire (Angers-Sud - Chemillé). **Elu au Conseil régional des Pays-de-la-Loire en 1998**, François FILLON, alors Président de la Région, lui confie la **vice-présidence** de la Commission du Développement économique et de l'Agriculture. Réélu Conseiller régional en 2004, Dominique RICHARD siège désormais au sein de la Commission des affaires culturelles et sportives.

■ Il **conduit la liste des municipales à Angers en 2001** et devient le leader de l'opposition. Elu **Député en juin 2002**, il abandonnera ce mandat municipal pour se consacrer à l'Assemblée nationale et au Conseil Régional.

■ Dominique RICHARD est spécialisé dans les questions relatives à la **communication**. Nommé **porte-parole** du groupe UMP sur le budget de la communication pour 2004 et en 2006, il en est le **rapporteur pour avis** en 2005.

Il fut membre des missions d'information sur la création d'une **chaîne d'information internationale** (2003) et sur les **métiers artistiques** (2004). Depuis juin 2005, il est le Président-Rapporteur de la Mission d'information sur **les missions du service public de l'audiovisuel et l'offre de programme**.

Depuis janvier 2005, il est Président du **Groupe d'études sur le Financement de la Production Audiovisuelle**, qui rassemble 45 députés issus de tous les groupes parlementaires et qui a pour vocation de faire avancer la réflexion en matière de contenus télévisuels, leurs financements, leur rayonnement en dehors de nos frontières. Des rencontres sont programmées avec les institutions du secteur (CSA, CNC, DDM) mais aussi avec les producteurs, les auteurs, les réalisateurs, les dirigeants de chaînes...

■ Il est membre du **bureau du groupe UMP** - sensibilité démocrate et populaire - depuis 2003 et a créé avec Francis VERCAMER (Député UDF du Nord) **le Club 3D** - Démocratie, Diversité, Débat - regroupant 25 députés UMP et UDF.

Depuis 2004, il est **Secrétaire de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales**.

## LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE OU RENCONTRÉES LORS DE DÉPLACEMENTS EN FRANCE

*(par ordre chronologique)*

### Le 13 septembre 2005

– Audition commune :

**Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA)** : M. Jacques Peskine, délégué général ;

**Groupe 25 Images** : M. Michel Sibra, membre du bureau ;

**Union Guilde des scénaristes (UGS)** : Mme Christine Miller, présidente ;

**Club des Auteurs** : M. Franck Philippon, membre du bureau.

– **Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)** : M. Francis Girod, président, M. Pascal Rogard, directeur général, Mme Sophie Deschamps, administratrice, vice-présidente de la commission Télévision, et M. Guillaume Prieur, chargé des relations institutionnelles.

– **Mme Claire Brisset, défenseuse des enfants**, M. Patrice Blanc, secrétaire général, et M. Bernard Mollié, magistrat.

– **Société civile des auteurs réalisateurs producteurs (ARP)** : M. Michel Gomez, délégué général.

– **TV France International** : M. Jean-Louis Guillaud, président, et M. Mathieu Béjot, délégué général.

### Le 14 septembre 2005

– **Syndicat des producteurs indépendants (SPI)** : M. Marc-Olivier Sebag, délégué général, M. Michel David, président de la commission Télévision, Mme Marie Masmonteil, présidente de la commission Cinéma long métrage, M. Sébastien de Fonseca, président de la commission Cinéma court métrage, et Mme Anne-Sophie Knobloch-Bard, déléguée Cinéma.

– **Direction du développement des médias (DDM)** : M. Patrick Raude, directeur.

– **Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA)** : M. Christian Davin, président, et M. Stéphane Le Bars, délégué général.

### *Visite du Conseil supérieur de l'audiovisuel :*

Entretien avec :

– M. Dominique Baudis, président ;

– M. Denis Rapone, directeur général ;

– Mme Maryse Brugière, directrice des programmes ;

– Mme Alexandra Feuillade, adjointe de la directrice des programmes ;

– M. Camille Pascal, directeur du cabinet du président.

**Visite de Canal Plus (studios de Boulogne-Billancourt et siège d'Issy-les-Moulineaux) :**

Entretien avec :

- M. Bertrand Méheut, président directeur général de Groupe Canal Plus et président de Canal Plus (SA) ;
- M. Rodolphe Belmer, directeur général de Canal Plus (SA) ;
- M. Alexandre Bompart, directeur des sports de Groupe Canal Plus et de Canal Plus (SA) ;
- Mme Evi Fullenbach, directrice du cinéma de Groupe Canal Plus et de Canal Plus (SA) ;
- M. Olivier Courson, secrétaire général de Groupe Canal Plus et de Canal Plus (SA) ;
- M. Olivier Zegna Rata, directeur des relations extérieures de Groupe Canal Plus et de Canal Plus (SA).

**Le 6 octobre 2005**

- **Mme Héléne Risser**, journaliste, auteure de « *L'audimat à mort* »
- **Société civile des auteurs multimédia (SCAM)** : M. Ange Casta, président.
- **M. René Bonnell**, producteur, auteur de « *La 25<sup>e</sup> image, une économie de l'audiovisuel* »
- Audition commune :

**Société de gestion collective des droits d'auteur pour la musique (SACEM)** : M. Claude Lemesle, président du conseil d'administration, Mme Claire Gaillard et M. Jean Spiro, auteur réalisateur ;

**Union des producteurs phonographiques français indépendants (UPFI)** : Mme Sabine Lesthum, attachée parlementaire, et M. Bernard de Bosson ;

**Société pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI)** : M. Alain Charriras, administrateur ;

**Musiques France Plus** : M. Jacques Blache, président délégué.

(Syndicat national de l'édition phonographique : excusé)

**Le 13 octobre 2005**

– **Union nationale des associations familiales (UNAF)** : M. Jean Delprat, administrateur, et M. Jean-Pierre Quignaux, chargé de mission.

– Audition commune :

**Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE)** : M. Françoise Mougin, chargée de mission ;

**Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL)** : Mme Béatrice Barraud, membre du bureau national.

– **Fédération syndicale unitaire (FSU)** : Mmes Gisèle Jean et Carole Crammer, responsables du secteur éducatif

(Syndicat national des écoles, excusé).

### **Le 20 octobre 2005**

– **IFOP** : M. Frédéric Micheau, directeur d'études de l'opinion publique, co-auteur du sondage IFOP-TV Magazine sur les Français et la télévision publique.

– **Mme Catherine Clément**, auteure du rapport « *La nuit et l'été* », et M. Alain Simon.

– Audition commune :

**Mme Marie-Laure Augry**, médiatrice des rédactions de France 3 ;

**M. Alain Le Garrec**, médiateur pour les programmes de France 2 et France 3 ;

**M. Christian-Marie Monnot**, médiateur de la rédaction de l'information de France 2.

– **Les pieds dans le PAF** : M. Denis Rougé, président, et Mme Mélanie Lesaux Glayman, vice-présidente.

### **Le 27 octobre 2005**

– **M. Serge Siritzky**, rédacteur en chef d'*Ecran Total*

– Audition commune :

**Fédération nationale des sourds de France (FNSF)** : Mme Françoise Masson, secrétaire générale ;

**Association Signes Bleu** : Mme Christine Rivallin, présidente, et Mme Sonia Zozor, interprète ;

**Comité national pour la promotion sociale des aveugles et des ambyopes (CNPSAA)** : M. Philippe Chazal, secrétaire général, membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH).

– **Comité national olympique et sportif français (CNOSF)** : M. Denis Masegla.

– **Commissariat général du Plan** :

Mme Sylvie Benard, chef du projet *Des Médiattitudes, prospective sur la stratégie de l'Etat dans les mutations des médias* ;

M. Laurent Pellet, chargé de mission ;

M. Francis Jutand, groupe des études télécommunications (direction scientifique) ;

M. Ivan Levaï, journaliste ;

Mme Françoise Sampermans, éditrice de presse.

### **Le 10 novembre 2005**

– **Académie des Beaux-Arts** : M. Jean Prodomidès, président.

– **NPA Conseil** : M. Philippe Bailly, consultant, directeur et fondateur.

### **Le 17 novembre 2005**

– **France Télévisions** :

M. Patrick de Carolis, président ;

M. Eric Stemmelen, directeur de l'harmonisation des programmes ;

M. Damien Cuier, directeur de cabinet du président ;

Mme Anne Grand d'Esnon, directrice des relations institutionnelles ;

Mme Alexandra Laferrière, chargée des relations parlementaires.

– **Académie des sciences** : M. Edouard Brézin, président, M. Jean-François Bach, membre de l'Académie des sciences, élu secrétaire général, et Mme Dominique Meyer, déléguée à l'information scientifique et à la communication.

### **Le 24 novembre 2005**

– **Syndicat des producteurs et créateurs d'émissions de télévision (SPECT)** : M. Jacques Clément, président (gérant d'Acte 4 Production), Mme Virginie Calmels, vice-présidente (directrice général d'Endemol France), M. Fabrice Bonnanno, secrétaire (directeur général de Coyotte Conseil), M. Alain-Yves Detroyes (société Air Productions) et M. Thomas Bonnel, conseil (Domaines Publics).

### **Le 8 décembre 2005**

– **Endémol France** : M. Stéphane Courbit, président, et Mme Virginie Calmels, directrice générale

– **Haut conseil de l'intégration** : Mme Blandine Kriegel, présidente.

– **Fédération Familles Médias** : M. Amaury Derville, administrateur.

### **Le 12 janvier 2006**

– Audition commune :

**Conseil français du culte musulman (CFCM)** : M. Dalil Boubakeur, président, recteur de la Mosquée de Paris ;

**Fédération des protestants de France** : M. Jean-Arnold de Clermont, président ;

**Grand Consistoire de France** : MM. André Cohen et Haddad Yohan, membres du Grand consistoire de France.

– **Espaces TV** : M. Pierre-Alain Benoît, directeur des études.

### **Le 18 janvier 2006**

*Visite de France Télévisions (7, esplanade Henri de France, Paris 15<sup>e</sup>)*

– Audition commune de :

M. Philippe Baudillon, directeur général de France 2 ;

Mme Geneviève Giard, directrice générale de France 3.

*Visite de Réseau France outre-mer (RFO) (siège de Malakoff)*

– Audition de MM. François Guilbeau, directeur général de RFO, et Yves Rambeau, directeur des relations institutionnelles.

### **Le 25 janvier 2006**

*Visite de France Télévisions (siège de France Télévisions, 18 rue du Professeur Florian Delbarre, Paris 15<sup>e</sup>)*

Auditions de :

– Mme Hayet Zeggar, directrice générale de France 4, membre du groupement TNT ;

- Mme Stéphanie Martin, directrice de la diversification et des chaînes thématiques, déléguée générale du groupement TNT ;
- Syndicats représentatifs des salariés de France Télévisions :
  - M. Patrice Christophe (France 3), délégué CFDT ;
  - M. Christophe Debuisne (RFO), délégué CFTC ;
  - M. Charles Kmioctek (France télévisions), secrétaire général du SNRT-CGT ;
  - M. Jacques Larose (France 2), délégué CGC ;
  - M. Fernando Malverde (France 3), délégué SNJ-CGT ;
  - M. Jean-Michel Seybald (France 2), délégué FO ;
  - M. Thierry Will (France 3), délégué SNJ.
- Directeurs des programmes de France Télévisions :
  - M. Jean-Baptiste Jouy : France 2 ;
  - M. Vincent Meslet : France 3 ;
  - M. Yves Bigot : France 4 ;
  - M. Alexandre Michelin : France 5 ;
  - M. Luc Laventure : RFO.

### **Le 1<sup>er</sup> février 2006**

#### *Visite de Médiamétrie (siège de Levallois-Perret)*

Entretien avec :

- M. Henri False, conseiller de Mme Jacqueline Aglietta, présidente de Médiamétrie ;
- M. Olivier Appé, chef du département Télévision ;
- M. Charles Juster, directeur de la communication.

### **Le 2 février 2006**

– **Métropole Télévision (M6)** : M. Nicolas de Tavernost, président du directoire, et M. Gilles Boyer, directeur des relations institutionnelles.

– **La Chaîne Parlementaire – Assemblée nationale (LCP-AN)** : M. Richard Michel, président.

– **Arte France** : M. Jérôme Clément, président du directoire, et Mme Muriel Guidoni, directrice du cabinet du président.

#### *Visite de TV5 Monde (siège du 19 rue Cognacq-Jay, Paris 7<sup>e</sup>)*

Entretien avec :

- M. Jean-Jacques Aillagon, président-directeur général de TV5 Monde
- M. Philippe Dessaint, directeur général adjoint en charge de l'information ;
- M. Jean-Marc Le Bugle, directeur juridique ;
- Mme Liliane Delassaussé, directrice financière.

### **Le 8 février 2006**

– **La Chaîne Parlementaire – Sénat (Public Sénat)** : M. Jean-Pierre Elkabbach, président, Mme Mireille Thibault, directrice de l'antenne et des programmes, et M. Jean-Marc Boero, secrétaire général adjoint.

### **Le 9 février 2006**

– **M. Claude-Yves Robin**, directeur général de France 5.

#### *Visite de TFI (siège de Boulogne-Billancourt)*

Entretien avec :

– M. Patrick Le Lay, président-directeur général de TFI ;

– M. Etienne Mougeotte, vice-président ;

– M. Jean-Michel Counillon, secrétaire général ;

– M. Edouard Boccon-Gibod, directeur de la communication et des relations extérieures.

### **Le 10 février 2006**

– **Mme Elisabeth Linden**, Première Présidente de la Cour d'appel d'Angers, rapporteure de la Commission sur l'enregistrement et la diffusion des débats judiciaires (ministère de la Justice, rapport du 22 février 2005).

### **Le 21 février 2006**

– **M. Jean-Michel di Falco**, président du Comité permanent pour l'information et la communication de la Conférence des évêques de France, évêque de Gap, responsable des relations avec les médias, et Mme Elisabeth Cordier, directrice de la communication de la Conférence des évêques de France.

– **M. Renaud Donnedieu de Vabres**, ministre de la culture et de la communication, accompagné de Mme Laurence Franceschini, directrice adjointe du cabinet du ministre, et M. Fayçal Daouadji, conseiller parlementaire.

## LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES LORS DES DÉPLACEMENTS À L'ÉTRANGER

### Déplacement à Londres (2 et 3 novembre 2005)

– **PACT (*Producers Alliance for Cinema and Television*)** : M. John Mc Vay, directeur général.

– **Dîner offert par M. Olivier Chambard**, conseiller culturel de l'ambassade de France, **en présence de Mme Catherine Smadja**, chef du département Télévision numérique au ministère de la culture.

– **Ministère de la culture, des médias et du sport** : M. Andrew Ramsay, directeur général.

– **BBC** : M. Nicholas Kroll, directeur en charge de la création du Trust de la BBC.

– **Déjeuner offert par SE M. Gérard Errera**, ambassadeur de France au Royaume-Uni, à la Résidence de France, avec :

M. Don Foster, député (libéral démocrate), ministre fantôme pour la culture, les médias et le sport ;

M. Paul Farrelly, député (travailliste), membre de la commission de la culture ;

Lord Birt, membre de la Chambre des Lords, ancien président de la BBC ;

Baroness Jay, membre de la Chambre des Lords, ancienne journaliste de la BBC, directrice à Carlton TV ;

Baroness Deech, gouverneur de la BBC ;

M. Dominic Morris, directeur du cabinet du président de l'OFCOM ;

M. Olivier Chambard, conseiller culturel de l'ambassade de France ;

M. Vincent Floreani, conseiller de presse de l'ambassade de France ;

M. Frédéric Lavigne, attaché audiovisuel de l'ambassade de France.

– **BBC** : Mme Seetha Kumar, responsable des documentaires et de la fiction de la BBC.

### Déplacement à Madrid (1<sup>er</sup> et 2 décembre 2005)

– **Comunicación social de cultura y deporte du syndicat UGT** : M. Carlos Ponce, secrétaire national, et Mme Matilda Lopes collaboratrice du secrétaire général.

– **Sociedad estatal de participaciones industriales (SEPI)** du ministère de l'économie : M. Enrique Martinez Robles, président.

– **Association Usuarios de comunicación** : M. Alejandro Perales Albert, président.

– **Chambre des députés** :

M. Oscar Lopez Agueda, député (PSOE), rapporteur du projet de loi sur la réforme des médias publics, porte-parole de la commission de contrôle parlementaire de la RTVE ;

M. Angel Garcia Castillejo, conseiller du secrétaire d'Etat à la communication ;

Mme Isabel Hernandez, conseiller de la présidence du gouvernement.

– **Dîner offert par SE M. Claude Blanchemaison**, ambassadeur de France en Espagne, à la Résidence de France, avec :

M. Miguel Barroso Ayats, ancien secrétaire d'Etat à la communication ;

M. Enrique Gonzalez Macho, producteur, exploitant de salles et distributeur de cinéma européen.

– **Syndicat Comisiones Obreras** : MM. Enrique Fossoul de la Sierra, secrétaire général, Javier Jimenez Martin, responsable de la politique sectorielle et institutionnelle, Romulo Silva Docasar, responsable de la communication, et Daniel Olmos Fraile, secrétaire de la politique internationale.

– **Radio télévision espagnole (RTVE)** : M. Manuel Perez Estremera, directeur général de la TVE.

– **Radio télévision espagnole (RTVE)** : M. Mario Garcia de Castro, directeur du cabinet de Mme Carmen Caffarel, directrice générale de la RTVE.

### *Déplacement à Bruxelles (26 janvier 2006)*

– **RTBF** : M. Jean-Paul Philippot, administrateur général.

– **RTBF** : M. Benoît Moulin, chef de la rédaction des journaux télévisés.

– **RTBF** : M. Michel Lecomte, chef des sports.

– **RTBF** : M. Eric Poivre, directeur de La une.

– **Déjeuner offert par SE Mme Joëlle Bourgois**, ambassadrice de France en Belgique, à la Résidence de France, avec :

M. Henri Ingbert, secrétaire général du ministère de la culture de la Communauté francophone de Belgique ;

Mme Evelyne Lentzen, présidente du Conseil supérieur de l'audiovisuel de la Communauté française de Belgique

M. Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF ;

M. Pierre Couchard, directeur des relations internationales de la RTBF.

– **Commission européenne** : M. Jean-Eric de Cockborne, chef de l'unité de la politique audiovisuelle et des médias de la direction générale de la société de l'information et des médias.

– **Commission européenne** : M. Rudolf Strohmeier, directeur de cabinet de Mme Viviane Reding, commissaire, et M. Forax, conseiller de la commissaire en charge de la révision de la directive Télévision sans frontières.

– **Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne** : M. Alexis Dutertre, conseiller Mertens, en charge du marché intérieur et des consommateurs, et M. Charles-Henri Levaillant, conseiller pour les affaires industrielles.

## Télévision publique : "L'heure de vérité" >>> Continuons le débat

sur Internet :

<http://www.dominique-richard.com>



## Télévision publique : "L'heure de vérité" >>> Continuons le débat

### > L'édito du Président-rapporteur



**1986** – La loi du 30 septembre relative à la liberté de communication fixe les grands principes qui régissent le paysage audiovisuel français à un moment où nos concitoyens ne bénéficient que de cinq chaînes gratuites, trois publiques et deux privées, et d'une chaîne payante privée.

**2006** – Vingt ans plus tard, le même texte fondateur, bien que substantiellement révisé en 1989, 1994, 2000 et 2004, demeure dans un paysage qui n'a plus rien à voir, avec la multiplication de l'offre de chaînes, l'arrivée du numérique hertzien, de l'ADSL, de la télévision sur téléphone mobile, etc.

La télévision est au cœur de la vie des Français ; elle est devenue, d'une certaine façon, la « nouvelle religion » qui installe un magistère de la pensée, a ses propres liturgies et ses grands prêtres, ponctue la journée comme le faisaient les offices, et ne craint ni de confesser, ni d'excommunier. Bref, elle prétend être repère et baromètre à la fois.

Face à la prégnance du phénomène télévisuel sur la société française, la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a souhaité lancer une réflexion sur la place de la télévision publique dans le nouveau paysage audiovisuel français en créant une mission pluraliste d'information dont la présidence et le rapport ont été confiés à M. Dominique Richard, député du Maine-et-Loire.

### > Réagir au Rapport

- Sur l'ensemble du rapport
- Sur une des 5 grandes orientations du rapport



### Le rapport

- **Télécharger l'intégralité du rapport.**
- **Télécharger une partie du rapport :**
  - Introduction
  - I.– Les missions du service public de l'audiovisuel
  - II.– L'évolution de l'environnement du service public de l'audiovisuel
  - III.– affirmer le caractère propre et renforcer les moyens

## Contact Presse :

### ❖ à l'Assemblée nationale :

Tél. : 01 40 63 78 85

Fax : 01 40 63 70 59

Adresse mail : [drichard@assemblee-nationale.fr](mailto:drichard@assemblee-nationale.fr)

Adresse postale : 126 rue de l'Université – 75355 PARIS CEDEX 07 SP

### ❖ à Angers :

Tél. : 02 41 79 01 73

Fax : 02 41 79 03 53

Adresse mail : [dominique@richard.tf](mailto:dominique@richard.tf)

Adresse postale : 86 boulevard J.-Bédier – BP 30855 – 49008 ANGERS CEDEX 01